

Initiatives ministérielles

la situation actuelle leur nuit. Ils s'en rendent compte chaque jour. Ils s'en souviendront aux prochaines élections.

Le Parti réformiste s'oppose et s'opposera toujours à une augmentation des impôts et il est contre le projet de loi C-90.

M. Ray Speaker (Lethbridge, Réf.): Monsieur le Président, c'est certainement, dans un sens, un grand plaisir pour moi de prendre la parole sur le projet de loi C-90, mais, d'un autre côté, ce n'est pas amusant du tout, parce que nous parlons maintenant de cette façon qu'a le gouvernement libéral de suivre la tradition, tout comme les conservateurs l'ont fait durant les dix ans où ils ont été au pouvoir, c'est-à-dire de hausser les impôts. On n'entend parler que de cela. On suit la tradition, qui consiste à imposer sans cesse de nouvelles taxes aux Canadiens.

Nous discutons maintenant d'un fait déjà accompli. Ces nouvelles taxes ont déjà été imposées. On nous demande maintenant de voter à la Chambre en faveur d'une loi qui légalise les mesures prises par le gouvernement. Le principe est inacceptable. Je ne peux pas croire que le gouvernement soit capable de faire une chose pareille. Je sais qu'il y a eu des précédents à la Chambre. C'est arrivé au cours de la session du printemps, ainsi que l'automne dernier et le printemps d'avant. Le gouvernement présente une mesure législative visant à faire adopter des mesures, fiscales ou autres, qui étaient déjà appliquées sans être reconnues légalement. En principe, c'est absolument inacceptable. C'est l'une des premières raisons qui me font dire non au projet de loi C-90.

• (1710)

Il y a une autre raison. Nous voyons le gouvernement se servir dans le porte-feuille des Canadiens, manger à la table des Canadiens et prendre son écot au poste d'essence quand les Canadiens font le plein. Le gouvernement agit comme un partenaire, mais il veut intervenir de plus en plus dans les finances personnelles des Canadiens.

Pour vous en convaincre, pensez à la journée d'affranchissement de l'impôt. C'est quelque part en juillet que les Canadiens sont finalement affranchis de l'impôt. C'est en juillet de chaque année qu'ils ont finalement payé leurs impôts. Les Canadiens travaillent la moitié de l'année pour payer leurs taxes au gouvernement. Ce n'est pas correct. C'est un mécanisme inhibiteur, et ce n'est pas bon pour le Canada. C'est pourquoi le Parti réformiste ne cesse de répéter que nous devons réduire la charge fiscale qui pèse sur les Canadiens. Pour cela, nous devons commencer par réduire le déficit. Nous pourrions ainsi arriver à un budget équilibré et à des dépenses responsables. C'est ça que nous devons faire.

On dit que le gouvernement s'assied à notre table. Durant notre récente visite dans les Maritimes, des gens des Maritimes et de Terre-Neuve se sont plaints de ce que le gouvernement n'était pas assez présent dans cette partie du Canada, de ce que le gouvernement ne s'attaquait pas à certains problèmes majeurs, de ce qu'ils étaient étouffés par les taxes, de ce qu'on ne les écoutait pas dans les discours sur l'enregistrement des armes à feu, les soins de santé, le renforcement des lois pénales, etc.. Les pêcheurs de la côte, ceux qui pratiquent la pêche semi-hauturière

et ceux qui pêchent à la ligne nous ont tous dit qu'ils avaient essayé de dire au gouvernement ce qu'il devait faire mais que celui-ci ne les avait pas écoutés.

Des voix: Oh, oh!

Le président suppléant (M. Kilger): Il semble que le député de Lethbridge a autant de partisans de son côté que de contestataires de l'autre côté. Je suis pris entre les deux et j'ai beaucoup de mal à entendre.

M. Speaker (Lethbridge): Monsieur le Président, les Canadiens veulent entendre ce qui se dit à la Chambre des communes et juger des points de vue exprimés par les divers partis sur diverses questions.

Durant ma visite dans les Maritimes, j'ai eu le plaisir de me rendre dans le comté de Digby où nous avons rencontré beaucoup d'amis et de personnes que le point de vue du Parti réformiste intéressait. Ma femme et moi sommes allés au restaurant. Nous avons eu un excellent dîner de fruits de mer, après lequel on m'a présenté l'addition. Je l'ai regardée et j'ai dit à ma femme: «Te rends-tu compte que toi et moi n'étions pas seuls à cette table? Te rends-tu compte qu'il y avait un tiers installé avec nous pour dîner? Je suis sûr que c'était le fantôme d'un de mes braves collègues du Parti libéral.»

Quand j'ai examiné la facture, il y avait la TPS, 7 p. 100, la TVP, 8 p. 100 et, en plus de cela, le pourboire, 15 p. 100. Environ 30 p. 100 de l'addition était attribuable à ce tiers qui était installé à notre table pour dîner et pour rapporter le produit à Ottawa. Non seulement le gouvernement puise dans les poches des Canadiens, mais, en plus, il s'assied chaque jour à notre table pour nous prendre ce qu'on a.

Parlons maintenant de la taxe sur l'essence.

• (1715)

Abordons maintenant la question de la taxe d'accise qui, dans ce projet de loi, est le moyen par lequel le gouvernement vient puiser à même notre réserve d'essence. C'est incroyable la part que représentent les taxes dans l'achat d'un litre d'essence ou, si vous préférez, un gallon d'essence. L'ampleur de cette ponction est tout simplement incroyable. Quand vous arrivez à la pompe, le gouvernement vous dit de payer notre essence et qu'il va prélever tel pourcentage du montant payé pour l'essence. Si on compare ce pourcentage à celui que touche le détaillant, il est bien évident que ce n'est pas lui qui se taille la part du lion.

Quand on a introduit la nouvelle taxe d'accise de 1,5c. le litre, des détaillants m'ont dit: «Nous devons la prélever sur notre profit. Nous ne pouvons plus augmenter le prix. La concurrence entre détaillants est très vive. Si nous ne pouvons pas augmenter le prix, d'où vient donc le 1,5c.? Il est prélevé sur notre bénéfice net.»

Quiconque a déjà tenu un commerce spécialisé dans la vente d'essence à la pompe ou a déjà bavardé avec des détaillants qui vendent l'essence directement de la pompe sait que la marge bénéficiaire est très mince. Beaucoup d'entre eux vous diront qu'ils vendent l'essence uniquement dans le but d'attirer le client, qu'ils ne font pas de profit là-dessus, mais qu'ils essaient de tirer un revenu des autres services qu'ils offrent.